



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres

NAO 2024

Février 2024



La négociation inter catégorielle (PNT, PNC et PS) est terminée après avoir fait l'objet de fortes négociations de la part des organisations PNC et PS, en raison de l'articulation de l'accord. En effet, il comprend des mesures exclusivement PS (Augmentation Individuelle) et des mesures inter catégorielles (Augmentation Générale, IKV). Dans ce contexte, l'équilibre entre les catégories est difficile à trouver. C'est pourquoi, la CFE-CGC/UNAC n'a cessé de réclamer une nouvelle articulation de l'accord NAO. La Direction a rejeté notre proposition.

Aussi, à l'issue de la négociation et dans un souci de défense des salariés de l'entreprise, UNAC PNC a soutenu la CFE-CGC dans la signature de l'accord NAO.

NAO inter catégorielles



Augmentations Générales

2,5 %

sauf cadres au forfait
intégrés dans les
augmentations Individuelles
Mesure plancher de 60€

Augmentations Individuelles

**Au moins 1,8 %+
2,5%**

A négocier en NAO
catégorielle

PUA

**1500€ au 15 juin
100€ intégrés pour les
Cadres CG2 CG3
Au 1er juin**

**Prime Télétravail
4,3€/jour
A partir du 1^{er} avril**

revalorisation du plafond de remboursement du train

**280€ (iso 262€)
A partir du 1^{er} avril**

Alignement des IKV et IKD sur les IKS

**0,3837€/km
A partir du 1^{er} avril**

Création d'un forfait mobilité durable vélo

**30€ par mois
A partir du 1^{er} juin**

IKD IKV la négociation a payé !

Exemples de l'impact IKV/IKS :

Trajet domicile-travail aller/retour	IKV aujourd'hui 0.2593€/km	IKV au 1 ^{er} avril 0.3837€/km	Augmentation
30 km	155,58€	230,22€	+ 74,64€
50 km	259,30€	383,70€	+ 124,40€
70 km	363,02€	537,18€	+ 174,16€
90 km	466,74	690,66€	+ 223,92€

Lors de la négociation NAO de l'année dernière, nous avons obtenu l'alignement des IKV vers les IKS, restait le sujet de la mise en œuvre. Chose faite grâce à cet accord NAO avec un alignement au 1^{er} avril. Dans un souci d'équité, la CFE-CGC a revendiqué également l'alignement des IKD.



Adhésion ;)

dome.cfecgcaf@gmail.com / <https://cfecgcaf.or>



NAO catégorielles à tiroirs :

Qu'y a-t-il dans les tiroirs ? Que propose la CFE-CGC ?



Non cadres : AG 2,5% AI 1,8% (dont 0,6 % d'ancienneté, 0,2 % de promotion et 1% d'AIP et mesures individuelles)

CG1 : AG 2,5% AI 1,8% (dont 0,2 % de promotion et 1,6% d'AIP et mesures individuelles)

CG2 : 0,2 % de promotion et 4,1% d'AIP et mesures individuelles)

Propositions CFE CGC ✓

- ✓ Une enveloppe de 2,5% pour l'AIP afin d'avoir une véritable enveloppe pour reconnaître la performance individuelle et permettre aux managers d'avoir plus de leviers
- ✓ Un plancher AG et ancienneté dans l'enveloppe AIP pour les CG2
- ✓ Une revalorisation du barème de valeurs de promotion



Propositions CFE CGC ✓

- ✓ Elargissement de la mesure à d'autres taux (90%, 50%)
- ✓ Ouverture de négociation d'un accord QVCT et Télétravail



Forfaitisation CG1 avec une PVI associée mise en œuvre en 2025

CG1 : PVI à 1,5 % / CG2.1 : PVI à 4% / CG2.2 : PVI à 6,5 %

Propositions CFE CGC ✓

- ✓ Augmenter la valeur des PVI de l'ensemble des cadres CG1.2 (2,5%), CG2.1 (5%) et CG2.2 (10%)
- ✓ Revoir la répartition de l'enveloppe de la PVI (30/70) qui doit répondre à la performance individuelle, la PVI devant être sur 100 %
- ✓ En 2024, verser en juin l'intégralité des 30% part entreprise en plus de la part individuelle de 70%
- ✓ Clarifier et limiter le nombre de priorités liées à la PVI



Propositions CFE CGC ✓

- ✓ Une prime « spéciale JO » pour tous
- ✓ L'assouplissement du télétravail
- ✓ La monétisation du CET
- ✓

Tous les tiroirs sont à négocier

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, ensemble, défendons notre avenir